



Religion et politique dans le royaume burgonde au début du VI^e siècle

Nicole Hecquet-Noti

► To cite this version:

Nicole Hecquet-Noti. Religion et politique dans le royaume burgonde au début du VI^e siècle. *Revue des études anciennes*, 2017, 119 (2), p. 669-684. halshs-01947326

HAL Id: halshs-01947326

<https://shs.hal.science/halshs-01947326>

Submitted on 6 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Nicole HECQUET-NOTI*

RELIGION ET POLITIQUE DANS LE ROYAUME BURGONDE AU DÉBUT DU VI^e SIÈCLE

À propos de : Avit de Vienne, *Lettres*. - Introduction et texte établi par E. MALASPINA
traduction et notes par M. REYDELLET. - Paris : Les Belles Lettres, 2016. - CLXXVIII+259 p. :
bibliogr., index. - (CUF, ISSN : 0184.7155 : série latine ; 411). - ISBN : 978.2.251.01471.5.

« Avitus' latin is difficult, his text corrupt and the manuscript transmission inadequate » :
tel est le jugement de S. Shanzer et I. Wood (SW), les derniers éditeurs et traducteurs anglais
des écrits en prose d'Avit de Vienne¹. Face à une telle affirmation, on ne pourra qu'apprécier
le défi relevé par Elena Malaspina (M) et Marc Reydellet (R) qui offrent la première traduction
française largement annotée de toute la correspondance du viennois.

Selon l'usage de la collection, une introduction (p. VII-CXLVI), des notes complémentaires
(p. 185-244) ainsi que quelques instruments utiles à une édition nouvelle (concordance de
la numérotation des lettres, informations relatives à l'édition du texte, et une bibliographie
sélective – tout à fait suffisante – accompagnent la traduction des 92 lettres éditées. On
regrettera toutefois que seuls deux *indices* soient disponibles : *index gentium et locorum* et

* Université de Genève, Département des sciences de l'antiquité ; Nicole.Hecquet@unige.ch

1. D. SHANZER, I. N. WOOD, *Avitus of Vienne : Letters and selected Prose*, Liverpool 2002, p. 46.

index personarum ; s'agissant d'un auteur chrétien, un *index* scripturaire aurait été le bienvenu et, pour aider à une meilleure utilisation de la riche documentation donnée, une liste des destinataires des différentes lettres eût été du plus grand profit.

La riche introduction de M, divisée en huit parties survolant toutes les informations attendues (biographie de l'auteur, son insertion dans le monde culturel, politique et religieux, une très longue étude des lettres conservées et de leur transmission), et les notes très complètes de R accompagnant sa traduction approfondissent notre connaissance historique du début du VI^e siècle, période charnière dans la création des nouveaux royaumes germaniques en Europe occidentale. En effet, la correspondance d'Avit reflète les questions de la société de l'époque sur le plan macropolitique et régional. À travers les lettres sont explorés les rapports politicoreligieux entre l'Église catholique et les royaumes germaniques – arien dans le cas des Burgondes – mais encore les préoccupations internes de l'Église (lutte contre les hérésies, questions éthiques et théologiques).

Dans l'introduction, on relèvera en particulier les informations relatives à l'ecdotique des lettres. Après l'analyse de la conservation antique des écrits, M présente les manuscrits médiévaux qui ont servi de base à l'édition. Cette partie, extrêmement détaillée et précise, montre la parfaite maîtrise du sujet dont fait preuve M et propose au lecteur intéressé un examen à nouveaux frais de la tradition discutée antérieurement par R. Peiper et U. Chevalier². M offre une description et un historique très détaillés des différents manuscrits en distinguant les manuscrits principaux, conservés et perdus, qui transmettent les œuvres en prose de manière presque complète, et les manuscrits et témoins isolés ; mais surtout, elle donne des informations précises sur les manuscrits complets disparus et procède à une réévaluation du manuscrit – aujourd'hui perdu – employé par Sirmond pour son édition³, dans la ligne de la critique de l'édition de Peiper déjà exprimée dans SW (p. 42-46). De plus, elle établit avec des arguments forts un lien entre un mss perdu mentionné dans le catalogue de Corbie à la fin du XII^e s. et ce mss utilisé par Sirmond, ce qui assoit encore l'importance de l'édition de Sirmond qui se serait basé sur un mss ancien et non sur un *recentior* comme le pensaient Peiper (p. XXVIII) et Chevalier (p. LVII).

Je présente ici quelques notes de lecture regroupées selon trois axes : d'abord, des remarques sur la constitution du *corpus* épistolaire et sa transmission jusqu'à notre époque ; ensuite, quelques points concernant le milieu culturel dont l'évêque est représentatif ; et enfin, des considérations historico-religieuses suscitées plus particulièrement par le contenu des lettres.

2. R. PEIPER, *Alcimi Ecdicii Aviti Viennensis episcopi opera quae supersunt*, Berlin 1961 [1883] ; U. CHEVALIER, *Œuvres complètes de Saint Avit, évêque de Vienne*, Lyon 1890.

3. J. SIRMOND, *S. Aviti archiepiscopi Viennensis opera*, Paris 1643.

LE CORPUS ET SA TRANSMISSION

Ses poèmes ayant déjà été traduits en langue française⁴, la presque totalité des œuvres écrites au tournant des V^e/VI^e s. par l'aristocrate Alcimus Avitus Ecdicius, évêque catholique et conseiller influent, entre 494 et 518, des rois ariens burgondes Gondebaud et Sigismond, est maintenant à disposition du public et de la communauté scientifique francophone.

Malheureusement les homélies et traités théologiques, parvenus de manière fragmentaire, n'ont pas encore trouvé de traducteur français et ne sont accessibles que dans la traduction anglaise de SW. M justifie leur exclusion de cette édition, de manière un peu confuse, dans son étude de la constitution manuscrite des écrits prosaïques d'Avit (p. LXIX- LXXXIII).

La stricte distinction établie entre les *Lettres* qui font l'objet du présent ouvrage et les autres écrits en prose n'est pas toujours aisée : en effet, si les homélies sont formellement reconnaissables, il n'en va pas de même des dialogues théologiques dont la forme, héritée du dialogue philosophique antique, est très proche de celle des lettres. Dans son édition de référence, Peiper distingue trois parties dans le *corpus* des écrits d'Avit : les *Epistulae*, les *Homeliae* et les *Carmina*. Aux *Carmina* sont associés deux prologues en prose qui ne font pas partie de l'édition de MR, tout d'abord, parce qu'ils ont été transmis avec les poèmes dans une tradition manuscrite totalement différente des deux autres groupes, et ensuite, parce qu'ils sont maintenant traduits dans l'édition de *L'éloge consolatoire de la chasteté* des SC. Les homélies ont toujours été facilement distinguées des lettres depuis l'édition de Sirmond. En revanche les deux traités théologiques, d'une part, les *Dialogi cum Gundobado rege uel librorum contra Arrianos reliquae* et, d'autre part, les deux livres du *Contra Eutychianam haeresim* sont inclus par Peiper dans les *Epistulae*.

On peut remettre en cause le choix de Peiper qui considère les fragments des *Dialogi* comme faisant partie des lettres : en effet, en l'état actuel, ils ne se présentent pas dans la codification attendue du genre épistolographique comme le remarque justement M qui les exclut de ce fait de son édition. Cependant, elle accepte de reconnaître dans le dernier chapitre de ces *Dialogi* (chap. XXX : Peiper p. 12-15) une lettre, incluse à la fin de la présente édition (*epist.* 92), en suivant en cela le choix fait par Sirmond qui considérerait ce chapitre comme la première des lettres de son édition, sur la foi de sa suscription (*Auitus episcopus domno Gundobado regi*) ; toutefois, le témoin privilégié L ne donne pas de suscription mais présente le passage comme une lettre par la formule générique qui le lie à la lettre précédente : *item Beati Aviti Viennensis episcopi epistola*⁵, comme l'explique M (p. XCV qui reprend LXXV). Elle-même est embarrassée pour justifier cette exclusion et semble se contredire : « Toutefois, l'*epist.* 92 (...) montre clairement le caractère épistolaire même de ce que le biographe d'Avit

4. N. HECQUET-NOTI, Avit de Vienne, *Histoire spirituelle*, introduction, texte critique, traduction, notes et index, t.1 Paris 1999 ; *Ibid.*, t. 2, 2005 ; *Id.*, Avit de Vienne, *Éloge consolatoire de la chasteté (sur la virginité)* : introduction, texte critique, traduction, notes et index, Paris 2011.

5. La lettre précédente est *epist.* 96 PEIPER (p. 102-103 = 86 SIRMOND = 91 MR) qui clôt l'ensemble de *Epistulae* dans son édition.

appelle *dialogus* » (p. LXXXII) alors qu'elle admettait précédemment que « la typologie de ce texte “ remains unclear ” a-t-on justement signalé (*i.e.* SW p. 43) : il s'agit probablement d'un assemblage de documents envoyés au roi par Avit lui-même » (p. LXXIII), tout en précisant ensuite qu'il peut s'agir de lettres restituant un dialogue écrit à côté d'un dialogue de vive voix : « parfois ces discussions étaient suivies par des questions de vive voix ou formulées par écrit par Gondebaud : Avit lui répondait également par écrit » (p. LXXIII-LXXIV).

L'exclusion du *Contra Eutychianam haeresim* du *corpus* pose le même problème : M le considère simplement comme « un mémoire antimonophysite » (p. LXXV). Sirmond donne pour les deux livres, une suscription – absente du manuscrit *L* – qui, formellement, les inclut dans le genre épistolographique au même titre que l'*Epistula ad Gundobadum regem de subitanea paenitentia* qui constitue la première lettre de l'édition MR. M justifie ce choix contestable en comprenant *pagella* qu'Avit utilise au début du 2^e livre du *Contra Eutych.* (Peiper p. 22, l. 3) comme « un vocable assez général » emblématique de « la non appartenance de celui-ci au genre épistolographique » (p. LXXXII). On remarquera toutefois qu'il s'agit d'un diminutif qui pourrait convenir à la désignation d'un segment écrit d'un genre mineur comme la lettre : d'ailleurs Cicéron l'emploie deux fois dans sa correspondance pour désigner la page d'une lettre (*ad fam.* 2, 13, 3 ; 11, 25, 2) tout comme Jérôme (*epist.* 73,1)⁶. SW ont discuté de cette question (p. 164-166) pour relever que les appellations tels *libri* peuvent désigner aussi bien des traités (au sens moderne du terme) que des lettres : ainsi, Florus désigne la lettre 27 MR (30 Peiper) comme *liber de diuinitate filii dei* ; ajoutons aussi que, dans ladite lettre, Avit utilise le nom *pagina* pour la désigner.

L'inclusion de ces deux traités (*Contra Arrianos* et *Contra Eutych.*) dans les *Epistulae* provient de l'indication, assez vague de Grégoire de Tours, et plus précise de la *uita Auitii* (du IX^e s.), qui répartissent les correspondances tardives en neuf livres, sur le modèle de la celle de Pline (p. LXXIX-LXXI). Si M remet en cause cette répartition, il n'en reste pas moins que, pour le public francophone, leur exclusion risque d'entraîner dans l'oubli ces deux traités : pour le chercheur, le *Contra Arrianos* bénéficie d'une édition moderne, contrairement au *Contra Eutych.*⁷. Ces deux ensembles sont heureusement accessibles dans la traduction anglaise de SW (p. 89-123 et 167-182).

Dans les parties 4 à 7 – soit près de la moitié – de son introduction (p. LXVI-CXL), M développe les différentes étapes, d'une part, de la tradition indirecte du *corpus*, et, d'autre part, de la tradition directe médiévale issue de la conservation fragmentée des différentes lettres.

Il est frappant de constater que, contrairement à sa poésie qui est bien connue des lettrés médiévaux, les témoignages concernant les lettres d'Avit sont fort parcimonieux : Florus, diacre de Lyon au IX^e siècle, est le premier à les mentionner dans ses *Florilèges* ; ensuite Agobard, évêque et supérieur de Florus, en cite également des passages, principalement tirés

6. A. BLAISE, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout 1954, s.u. et TLL 10, 1, p. 84, l. 38-42.

7. Le *Contra Arrianos* dont Florus a conservé des extraits est édité dans CCM 193B [FRANSEN 2007].

des écrits théologiques. Ce faible intérêt est sans doute à mettre en relation avec la constitution très chaotique du *corpus* des écrits prosaïques de l'évêque viennois dont témoigne une tradition manuscrite lacunaire. Au contraire, dès leur publication, les poèmes d'Avit ont joui d'une renommée qui leur a garanti une tradition manuscrite très stable et totalement indépendante de sa prose.

Dans l'antiquité déjà, les œuvres en prose d'Avit formaient un ensemble disparate, éparpillé et conservé dans différents endroits, car l'évêque n'a jamais envisagé leur publication : écrits issus du registre avitain, c'est-à-dire les textes conservés dans les archives épiscopales de Vienne et issus du cabinet d'Avit ; lettres sorties de diverses archives (comme la correspondance officielle avec le pape Hormisdas conservée dans les registres du Latran ou d'autres lettres plus modestement conservées dans des archives régionales telles celles de Grenoble). A été transmis à part le *Dialogus ad Gundobadum* (= *contra Arrianos*) dont il ne nous reste que les extraits cités par Florus – qui ne sont donc pas connus par la tradition directe contrairement aux autres écrits.

La division du *corpus* prosaïque en deux parties distinctes – les lettres, d'une part, et, les autres œuvres théologiques, d'autre part – est un des critères de sélection des textes présentés dans l'édition de MR puisque M précise : « j'ai donc choisi de ne publier ici que les lettres – ou morceaux de lettres – transmises par le registre avitain » (p. LXXXII) ; c'est-à-dire qu'elle exclut le *contra Arrianos* mais garde quelques lettres conservées dans des « témoins isolés » (archives du Latran ou régionales).

Plusieurs caractéristiques du recueil qui nous est parvenu sont mises en évidence sans que l'on puisse leur donner toujours une explication assurée : d'abord, l'hétérogénéité de l'ensemble pourrait laisser supposer la fusion entre des lettres publiques officiellement conservées dans des archives et des lettres plus intimes provenant du cabinet de l'évêque et qui n'étaient pas destinées à une publication (p. L). Parmi les lettres conservées dans les archives viennoises, M distingue des documents officiels, mais aussi des documents privés comme les lettres d'invitation (*epist.* 55-65 ; 76-81). En conclusion de cette partie, avec une belle formule, M souligne que les caractéristiques de la correspondance laissent penser qu'elle n'a pas été assemblée « comme un modèle de chancellerie, mais plutôt comme un mémorial à valeur affective » (p. LIII).

Pour compléter les informations données, il peut être utile d'analyser les différences éventuelles d'écriture selon les types de lettres écrites ; cela peut être fait en se fondant sur les tableaux proposés par SW (p. 416-418) et Burckhardt⁸. Je propose ici quelques réflexions générales montrant l'étendue de l'activité d'un évêque de cette époque.

Mise en lien avec les correspondances de Sidoine, d'Ennode et de Cassiodore, celle d'Avit tisse l'histoire politico-religieuse dynamique d'un monde en transition, quel qu'éphémère que fût le royaume burgonde, dont l'existence n'est attestée qu'entre 443 (création par Aetius d'une fédération burgonde en Sapaudia) et 534 (annexion définitive de la Burgondie par les

8. M. BURCKHARDT, *Die Briefsammlung des Bischofs Avitus von Vienne* (†518), Berlin 1938, p. 114-117.

Francs)⁹. En effet, par sa position géographique, il joue un rôle majeur dans la politique de la fin du V^e et début du VI^e siècle, car, par des jeux d'alliance dus aux mariages entre les différentes familles régnantes, il accompagne la montée en puissance des Francs face aux Ostrogoths. D'ailleurs, ces quatre correspondances sont un des fondements de l'analyse de la royauté faite par M. Reydellet dans son ouvrage de référence sur le sujet¹⁰.

Il est vrai que les vicissitudes des guerres incessantes gênent considérablement les déplacements physiques des personnes mais elles ont un impact modéré sur les relations entre États. Ainsi, dans *epist.* 89, adressée au nom de Sigismond à l'empereur Anastase, l'évêque se plaint, dans un style alambiqué rempli de sous-entendus, que son précédent courrier ne soit pas arrivé en raison de l'intervention d'un obstacle (*obex interiecta*), expression métaphorique faisant sans doute allusion à l'interception du messager par un représentant de Théodoric (n. 886 p. 240).

Dans un grand nombre de lettres diplomatiques, soit en son nom propre, soit au nom de Sigismond, Avit s'adresse au pape (*epist.* 26), à l'empereur (*epist.* 43 et 78, 88 et 89 à Anastase) ou à d'autres évêques des royaumes alentour, qui, comme lui, remplissent un rôle de négociateur au nom de leur souverain. Ces lettres officielles concernant des questions politico-religieuses sont écrites dans le style extrêmement codifié et soigné sur le plan sémantique, stylistique et même rythmique (présence de clausules métriques). L'une des missions des évêques est de négocier le rachat des prisonniers dans les différentes guerres : jouissant d'un respect dû à leur condition, les prélats sont très actifs dans une diplomatie au service des différents royaumes et offrent leurs bons offices dans des négociations entre les parties ennemies. Ainsi, *epist.* 7 (à Eustorgius, évêque de Milan), 9 (à Maxime de Pavie, prédécesseur d'Ennode) et 31 (à Liberius, préfet des Gaules) traitent du même problème de rachat des prisonniers après une guerre. Selon la chronologie unanimement admise depuis Peiper et acceptée par MR, ces trois lettres ont été écrites après 510. Or, la note 148 (p. 192) concernant *epist.* 7 est très confuse. Il est écrit « D'après PCBE2, il s'agit de la libération des six mille Ligures enlevés dix ans plus tôt par les Burgondes. Sur cet épisode remontant à 491... ». Cette phrase laisse penser que R se réfère à l'épisode en question (habituellement placé en 494 selon Peiper p. 372, Burckhardt p. 45 n. 2 et SW p. 18) qui précède la lettre de vingt ans et non dix. Il est dès lors fort probable que les événements dont il est question ne soient pas ceux de 491/94 mentionnés par la vie d'Épiphanes¹¹, mais des épisodes ultérieurs (SW p. 350), les mêmes que ceux dont il est question dans *epist.* 9 (discutés justement par R dans n. 165 p. 193) en relation avec les guerres de 508/509 contre Théodoric, et sans doute dans *epist.* 31 (cf. n. 362 p. 205), même si R n'exclut pas la possibilité que cette dernière lettre se réfère aussi aux événements de 491 (*contra* tous les autres y compris Favrod p. 407).

9. J. FAVROD, *Histoire politique du royaume burgonde : (443-534)*, Lausanne 1997, p. 491-495.

10. M. REYDELLET, *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Rome 1981, p. 3-253 : en particulier, pour notre propos, le chapitre III « Avit de Vienne et la royauté chrétienne », p. 87-137.

11. Ennode, *opusc.* 3, § 173, [MGH AA 7, p. 106].

Beaucoup de lettres, adressées à des évêques gaulois, prouvent la vitalité des liens entre les évêchés catholiques même s'ils sont soumis à des royaumes souvent en conflit entre eux : une relation privilégiée existe entre Vienne et Clermont, en raison des liens familiaux entre Sidoine et Avit : plusieurs lettres, personnelles, sont adressées à Apollinaire, fils de Sidoine et éphémère évêque de Clermont, (*epist.* 21 ; 32 ; 48 ; 49), une à Eufraise son prédécesseur¹². Comme dans les lettres adressées à son frère, Apollinaire de Valence (*epist.* 11 qui est la réponse à l'une des rares lettres conservées écrites à Avit¹³ ; *epist.* 24 ; 83 et 84), les sujets abordés sont plus intimes : Avit demande à son cousin Apollinaire son avis sur l'écriture de sa poésie et il échange avec son frère une correspondance à propos de la mort de leur sœur.

LE MILIEU CULTUREL ENTOURANT L'ÉCRITURE DES LETTRES

Une partie prosopographique et biographique (p. VIII-XL) situe Avit dans le milieu lettré de l'aristocratie sénatoriale gallo-romaine de la fin du V^e siècle et examine sa position d'évêque catholique dans un royaume arien, en utilisant les renseignements tirés de l'œuvre même de l'évêque (outre les lettres, on a beaucoup d'indications personnelles dans *carm.* 6).

Je crois que l'on peut maintenant être plus affirmatif que M lorsqu'elle dit que Sidoine Apollinaire est « probablement » (p. VIII) l'oncle maternel d'Avit : les différentes études données dans la note 4¹⁴ ainsi que les informations tirées des écrits mêmes d'Avit – notamment la lettre 48 adressée au fils de Sidoine – sont des indices convergents pour asseoir ce lien de parenté, souligné aussi par l'étude onomastique qui révèle les liens de parenté entre les *Avitii* et les *Apollinares*¹⁵. Ainsi se dessine le rayonnement culturel de ces deux *gentes* comptant sur deux générations quatre évêques auteurs de recueil de correspondances : Sidoine Apollinaire et Rurice de Limoges, représentant la première génération, auxquels succèdent Avit de Vienne et Ennode de Pavie. Si Ennode mentionne Avit dans sa *Vita Epiphani* puisque l'évêque participa en 494 aux négociations tenues à Lyon entre Gondebaud et Épiphanie à propos du rachat des paysans enlevés par les Burgondes lors de la guerre contre les Ostrogoths de Théodoric¹⁶, il n'y a en revanche aucun échange épistolaire qui nous soit parvenu entre les deux évêques.

12. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. T. II : *L'Aquitaine et les Lyonnaises*, Paris 1907, p. 35.

13. On a conservé six lettres adressées à Avit, dont une de Gondebaud (*epist.* 18) et deux écrites par son frère : *epist.* 10 et 67.

14. Aux articles cités de R. W. MATHISEN, « Epistolography, literary circles and family ties in late Roman Gaul », *TAPhA* 111, 1981, p. 95-105 et N. HECQUET-NOTI, « Faut-il lire *senem Arcadium* dans la lettre 51 d'Avit de Vienne ? Étude sur le lien familial entre Avit et Sidoine Apollinaire », *MH* 62, 2005, p. 148-161, il faut ajouter F. PRÉVOT, « Faut-il réhabiliter le fils de Sidoine Apollinaire ? » dans *Mélanges d'antiquité tardive : Studiola in honorem N. Duval*, Turnhout 2004, p. 251-260.

15. Voir en dernier lieu, l'arbre généalogique proposé par CHR. SETTIPANI, « Les *Avitii* et le siège épiscopal de Clermont du V^e au VIII^e siècle » dans A. DUBREUCQ, CHR. LAURANSSON-ROSAZ, B. SANIAL éd., *Saint Julien et les origines de Brioude*, Brioude 2007, p. 131-170.

16. J. FAVROD, *Histoire politique...*, Lausanne 1997, p. 304-307.

Ces correspondances, auxquelles il convient d'associer celle de Cassiodore, même si elles sont chacune le reflet de l'histoire locale de leur société, montrent, selon des modalités différentes, l'importance de l'héritage culturel classique. Toutefois, comme le remarque M (p. XIV), la culture littéraire d'Avit se reflète beaucoup moins dans ses lettres que dans celles des quatre autres épistoliers, car, contrairement à ces derniers, le viennois met sa culture au service d'une efficacité pragmatique qui lui fait préférer un style, certes travaillé, mais simple plutôt qu'« une écriture éblouissante »¹⁷.

Pourtant, même si, comparée au style précieux d'un Sidoine, la prose d'Avit reste plus contenue, elle se soumet aux codes stylistiques de l'épistolographie tardive qui définissent ce que les linguistes appellent un sociolecte, marqueur identitaire de l'aristocratie des V^e et VI^e siècles. Toutefois, au plaisir purement esthétique que ne cherche pas leur auteur puisqu'elles n'ont pas été destinées par lui à la publication, s'ajoute souvent l'*affectus* de véritables communications (p. LVII). La secondarité des préoccupations esthétiques explique que, contrairement à ces autres correspondances, elle n'a pas été citée dans les florilèges médiévaux.

La tonalité des lettres dépendant de leur situation communicationnelle, elles présentent une variété d'écriture, certes toujours limitée par la codification du sociolecte, mais montrant les possibilités rhétoriques déployées selon les circonstances de composition et suivant le destinataire : elles constituent de ce fait un document intéressant sur l'esthétique tardive dont M donne en détail les procédés mis en œuvre (liste des différentes figures de style) en exploitant de manière très pertinente la somme faite par Goelzer¹⁸. Ainsi, dans *epist.* 83, Avit décrit à son frère un anneau sigillaire en usant des codes de l'*ekphrasis* rhétorique souvent présente dans les correspondances classiques ; on peut même voir dans cet exercice une forme de rivalité littéraire avec une lettre dans laquelle Sidoine décrit un bassin en forme de coquillage offert à la reine Ragnahild (*epist.* 4,8)¹⁹.

Parmi les particularités les plus intéressantes, on notera que le *cursus* constitutif de la prose tardive ne semble pas un critère dirimant pour permettre l'établissement d'un texte souvent mal transmis et qu'il n'y a qu'un très petit nombre de citations classiques et de références à la littérature profane. M l'explique fort justement par « la prise de distance envers la culture littéraire traditionnelle » (p. LXV) qui est exigée, d'une part, d'un évêque, et, d'autre part, par la nature pragmatique de cette correspondance. Elle propose ensuite une mise au point nécessaire des prétendues citations d'*incerti poetae*, trouvées par un Peiper déboussolé face à cette « scandaleuse pauvreté des références littéraires » (p. LXV-LXVI).

17. Selon le titre de l'article de St. GIOANNI, « La *lux Romana* dans la correspondance d'Ennode de Pavie (473-521). L'écriture éblouissante de la romanité après la chute de l'Empire romain d'Occident » dans R. DELMAIRE, J. DESMULLIEZ, P.-L. GATIER édés., *Correspondances. Documents pour l'histoire de l'Antiquité tardive. Actes du colloque international, université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 20-22 novembre 2003*, Lyon 2009, p. 293-310.

18. H. GOELZER, *Le latin de Saint Avit, évêque de Vienne (450?-526)*, Paris 1909.

19. SW, p. 251-252.

Dans son analyse de la place d'Avit dans la diffusion de l'héritage culturel de la *latinitas* classique, M écrit (p. XII) : « L'autorité d'Avit auprès de ses élèves à Vienne prendra ensuite (en 601) une connotation plus spécifiquement grammaticale chez un autre évêque de Vienne, Didier ». Cette phrase me semble laisser planer une ambiguïté sémantique sur le sens des « élèves » par le renvoi qui est fait à l'expression *filios alumnosque tuos* de *epist.* 51,7 adressée par l'*illustris Heraclius*, homme de lettres et conseiller de Gondebaud, à Avit : l'expression est traduite « tes fils et tes élèves » (p. 126) par R qui ajoute en note (p. 228 n. 672) : « *alumni* suggère qu'Avit avait peut-être une école ». Ce fait est contestable car il n'est pas corroboré par d'autres témoignages comme le remarque P. Riché dans son livre de référence sur le sujet²⁰. Doit-on déduire de ce seul passage la présence, par ailleurs non attestée, d'écoles de type épiscopales, qui se développeront avec certitude dès le siècle suivant si on en croit la lettre dans laquelle Grégoire le Grand reproche à Didier de Vienne d'avoir enseigné la grammaire (c'est-à-dire les lettres profanes)²¹, cette instruction, centrée sur les lettres profanes, étant par ailleurs formellement interdite aux évêques depuis les *Statuta Ecclesiae antiqua* (chap. 5) ? Il me semble que l'expression désigne de manière générale les chrétiens pour qui l'évêque est un père et un maître spirituels chargé de leur transmettre l'enseignement du Christ (*doctrina*). Ce sens est bien attesté dans l'expression *filios communes* (*epist.* 54 p. 134) : dans cette lettre, Avit s'adresse à l'évêque de Lyon Viventiole en le nommant de manière ironique *rheto*r parce que ce dernier lui reproche une faute d'accentuation. Même si, comme le souligne M, la lettre à Viventiole témoigne « de la compétence d'Avit dans le domaine de l'*integritas latinitatis* » (p. XIII), cela ne signifie nullement qu'il endosse la fonction de *grammaticus* (cf. SW p. 270-271).

À la page XIV, M écrit : « Si dans les vers qui nous ont été conservés, Avit suit le filon littéraire de la paraphrase métrique de l'Écriture ». Cette affirmation mériterait au moins un renvoi à l'ouvrage de Michael Roberts²² qui fait autorité pour l'étude de l'utilisation de la technique paraphrastique dans l'écriture de la poésie biblique, afin que soit précisée la notion de « paraphrase métrique ». Cette formulation – expression reprise pour désigner l'*Histoire spirituelle* (p. XLI-XLII n. 194) – risque, me semble-t-il, de donner une image fautive de la poésie biblique d'Avit car elle prend, aux yeux du lecteur moderne, une connotation dépréciative qui ne rend pas justice à la poésie biblique de l'évêque qu'à la suite de Fontaine²³, je préférerais qualifier d'épopée biblique, au style certes souvent austère, mais capable aussi parfois des *colores* attendus dans ce genre poétique. En effet, comme Sédulius avant lui, Avit propose un véritable travail de création littéraire à partir du texte biblique : il choisit, remanie, associe différents passages pris dans l'ensemble des textes bibliques dans

20. P. RICHÉ, *Éducation et culture dans l'Occident barbare : VI^e-VIII^e siècles*, Paris 1962³, p. 163-171.

21. *Ibid.* p. 196-197.

22. M. ROBERTS, *Biblical Epic and rhetorical Paraphrase in Late Antiquity*, Liverpool 1985.

23. J. FONTAINE, *Naissance de la poésie dans l'Occident chrétien : esquisse d'une histoire de la poésie latine chrétienne du III^e au VI^e siècle*, Paris 1981, p. 256-260.

un effort d'élaboration différent de celui d'un Juvencus ou d'un Cyprien Gallus qui offrent, pour leur part, une mise en forme poétique beaucoup plus respectueuse de la forme et du fil du texte biblique²⁴.

Si l'on examine comment les derniers représentants d'une aristocratie détentrice de la culture classique mettent leur compétence au service de leur époque, quelques différences marquantes se profilent : tout d'abord dans les rapports entre cette élite et le pouvoir politique : alors que Sidoine met sa culture au service d'une opposition à la nouvelle royauté wisigothique, Avit, Ennode ou Cassiodore au contraire deviennent des diplomates usant de leur parfaite connaissance du latin pour les relations diplomatiques de rois au parler germanique. De plus, Avit occupe une place particulière dans son lien avec le pouvoir : il entretient avec Gondebaud une correspondance à contenu théologique et moral qui en fait un directeur de conscience personnel, engagé dans la conversion du roi et de son fils : ni Cassiodore, qui n'est pas évêque, ni Ennode ne montrent une telle proximité intime avec leur souverain respectif. Ce lien particulier influencera de manière décisive l'histoire future puisque la conversion de Sigismond entraînant celle de Clovis aura de fait un poids particulier dans la constitution des royaumes mérovingiens.

L'HISTOIRE AU FIL DES LETTRES

Face à des lettres dont la transmission est souvent lacunaire, on ne peut que saluer l'effort de rigueur et de soin apporté à la traduction par Marc Reydellet dans un grand respect du texte.

L'ordonnance des lettres suit celle proposée par Peiper (à part les numéros 1-3 Peiper dont il a été question au début de cet article) : cet ordre n'est ni chronologique ni thématique mais résulte de l'analyse des successions transmises par les deux manuscrits principaux auxquelles s'ajoutent les extraits connus par Florus (Peiper p. XIX-XX). MS ont essayé de dater les lettres quand cela est possible : on retrouve, à quelques exceptions notables près, les mêmes fourchettes chronologiques que celles proposées en son temps par Burckhardt²⁵. Ce choix d'édition pose les mêmes problèmes que ceux qui se rencontraient dans l'édition de Peiper : il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de la période couverte par les lettres, détail qui peut être important puisque la tradition veut qu'aucune lettre ne soit antérieure à 500 (sauf, éventuellement celle adressée à Clovis sur laquelle je reviendrai). Or, MS se dégagent de cette *communis opinio* pour dater de manière objective et sans préjugé les lettres : un tableau de synthèse donnant les dates des lettres eût montré au lecteur la révision faite par MR par rapport à Peiper et Burckhardt.

24. Une réflexion sur ce type d'écriture poétique est proposée dans P.-A. DEPROOST, « L'épopée biblique en langue latine : essai de définition d'un genre littéraire », *Latomus* 56, 1997, p. 14-39.

25. Cf. le tableau de synthèse proposé par M. BURCKHARDT, *Die Briefsammlung ...*, p. 114-117.

Dans le même ordre d'idée, il est également difficile d'avoir une vue d'ensemble d'une correspondance suivie entre des destinataires précis, puisque, contrairement à SW qui ont traduit les lettres en les regroupant de manière thématique, elles sont ici dispersées, ce qui oblitère la cohérence d'un ensemble adressé au même destinataire ou traitant du même sujet. J'en donnerai trois exemples différents :

1 – *EPIST.* 88, 74, 89 forment un ensemble dans lequel 74 suit 88 comme R l'indique dans la note 780. Ces trois lettres, écrites au nom de Sigismond à l'empereur d'orient Anastase, présentent un grand intérêt pour notre connaissance des rapports entre les royaumes d'occident et l'empire romain, dont le pouvoir réside désormais à Constantinople.

Epist. 88 et 74 sont des lettres adressées à Anastase, la première pour solliciter un titre – sans doute celui de *magister equitum* – (n. 780, p. 234), la seconde, pour le remercier de l'avoir octroyé. Ce sont deux modèles d'écriture panégyrique respectant les codes stylistiques et linguistiques de ce genre : dans un style clausulé et ampoulé, Avit exprime l'obséquieuse déférence de Sigismond en usant du vocabulaire codifié par lequel les courtisans s'adressent à l'empereur. Il insiste en particulier sur les qualités impériales, résumées dans une *sententia* frappante : *Virtute orbi Eoo, felicitate regnatis occiduo* (*epist.* 88, 5) que R traduit « Vous régnez sur le monde oriental par la puissance, sur l'Occident par le prestige ». La *felicitas* – l'adjectif *felici* est encore repris un peu plus bas –, est un nom difficile à traduire car elle correspond à une qualité inhérente à tout souverain antique : le qualificatif *felix* fait partie de la titulature impériale à côté de *pius* et *augustus* depuis Commode. Plus que le seul prestige individuel, il s'agit de la félicité en tant que bonheur et prospérité qui sont certes l'apanage de l'empereur, mais qui rayonnent aussi sur le monde à lui soumis. Ce rayonnement est renforcé par le fait que l'empereur tient son pouvoir de Dieu (*epist.* 88,10 ; 89, 9), ce qui oblige par ailleurs le monarque à une bienfaisance envers ses sujets, soulignée par l'évêque (*epist.* 89, 7). Précédemment, dans *epist.* 2, 5, Avit utilisait l'expression *regni felicitas* à propos du royaume de Gondebaud : la traduction de R « chance du royaume » me semble malheureuse : il s'agit plutôt de la « prospérité » du royaume (cf. *TLL* 6, 1, p. 432, 5-15).

Les trois lettres sont des documents majeurs pour expliquer les interactions entre le royaume burgonde et l'empire romain : toutes trois mettent en évidence le lien de vassalité revendiqué par Sigismond, résumé dans cette expression (*epist.* 88, 3) : *uester quidem est populus meus* (« Oui, mon peuple est vôtre »). La lettre 89, qui réaffirme le dévouement et la fidélité du roi burgonde après la mort de Gondebaud, obéit au même code rhétorique que les deux précédentes. En particulier, comme *epist.* 88 et 74, elle célèbre, la prospérité de l'empire romain désigné par l'expression *rem publicam* qui se rencontrait déjà dans *epist.* 74 à côté de *imperium* : dans les deux cas, R donne une traduction, à mon avis malheureuse – surtout pour un lecteur moderne –, en parlant de « République ». Le plus neutre « État » eût été préférable afin de lever toute ambiguïté potentielle.

2 – *EPIST.* 39, 48, 49 mentionnent les œuvres poétiques d'Avit dont je date la publication entre 500-507²⁶. En proposant de dater la lettre 39 d'avant 500, R remet en cause le lien entre ces trois lettres puisque *epist.* 39 ne peut pas faire allusion au *De spiritalis historiae gestis* mentionné dans *epist.* 48. Cette indication provient de l'interprétation de la deuxième phrase de la lettre adressée à Eufraise, évêque de Clermont de 490 à 515 selon la datation non contestée de Duchesne²⁷.

Dans le début de la lettre, Avit évoque un certain Émètre, *frater* d'Eufraise auquel il a confié la présente lettre afin de demander à Eufraise de transmettre l'*opusculum* que ce dernier a, amicalement, dérobé à Apollinaire, le fils de Sidoine : c'est cet *opusculum*, habituellement identifié avec l'épopée biblique d'Avit, qui est entre les mains d'Apollinaire selon la lettre 48 (datant d'avant 507). La deuxième phrase de la lettre 39 : *tamen non dubitans eum* (scil. Émètre), *inter initia pontificatus sui, senioris germani – sicut dignum est – officia curaturum, has etiam per ipsum libenter adieci, quibus opusculi mei iam diu quaesitum praedonem in manus meas uenisse plus gaudeo* est ainsi traduite par R : « Cependant, ne doutant pas qu'il veillera, comme il est juste, à ses devoirs à l'égard de son frère aîné dans les débuts de son pontificat, je me suis plu à adjoindre encore, par son entremise, cette lettre-ci, par laquelle je me réjouis davantage que soit tombé entre mes mains le voleur longtemps recherché de mon opusculum ». Dans la note *ad hoc* (p. 211, n. 451) R précise que la lettre « fait mention des débuts de son (scil. Eufraise) pontificat » ; ce qui signifie que la lettre est très largement antérieure à 500 : elle serait de fait la plus ancienne lettre (que l'on peut dater) de la correspondance en donnant de plus un *terminus post quem* assuré pour l'accession à l'épiscopat d'Avit dont le *terminus ante quem* jusqu'à maintenant retenu est la mort de l'empereur Zénon (9 avril 491) selon une indication de la *uita Auitii*. Reste une ambiguïté concernant « les débuts de son pontificat » qui peuvent tout à fait se rapporter à ceux d'Émètre et non d'Eufraise (le *sui* devant se rapporter à *eum* qui désigne Émètre : possibilité évoquée par SW p. 341 n. 2) : il s'agirait pour Émètre, évêque nouvellement élu, de trouver du temps libre, malgré sa récente charge, afin de rencontrer son frère aîné, Eufraise. Dans ce cas, la date de 490 n'est plus assurée. Malheureusement, les fastes épiscopaux ne mentionnent aucun évêque de ce nom pour la fin du V^e ou le début du VI^e siècle : est-ce à dire qu'aucun évêque de ce nom n'a existé ? ou que, comme cela arrive, nos sources sont lacunaires, ce qui peut être le cas si Émètre a été un évêque éphémère. La chose est possible si on se réfère à *epist.* 66 adressée à *Constantius episcopus* sans doute de Martigny : Avit y mentionne un certain *Candidianus* comme *fratrem et consacerdotem nostrum*, c'est-à-dire « collègue dans l'épiscopat » ; or, les fastes ne nous donnent aucune attestation d'un évêque de ce nom pour cette époque.

26. N. HECQUET-NOTI, *Avit de Vienne*... t. 1, p. 32-33.

27. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*... t. 2, p. 35.

3 – *EPIST.* 5, 20, 26, 41, 42 sont à considérer comme un ensemble qui pose le fameux problème, toujours et sans fin débattu, de la date du baptême de Clovis, mais aussi celle du baptême de Sigismond : les deux événements pouvant avoir un lien selon l'interprétation que l'on fait de la lettre 5. Cet ensemble montre la difficulté, non pas de traduction, mais d'interprétation d'une prose à ce point allusive qu'elle en devient obscure pour nous qui n'avons plus accès à son contexte d'écriture. *Epist.* 5 pose un problème sans solution assurée mais présentant diverses hypothèses, tout aussi vraisemblables. Très mal transmise et extrêmement lacunaire (il manque en particulier le début), elle n'est présente ni dans *L* ni dans *S*, les deux manuscrits principaux, mais uniquement connue par *T* (un manuscrit *Parisinus* très fragmentaire remontant au VI^e siècle²⁸). Adressée au pape Symmaque (l'adresse manque dans le manuscrit mais le destinataire ne semble pas faire débat), elle évoque la conversion récente d'un roi – qui n'est pas nommé – dont l'exemple est susceptible d'être suivi par d'autres rois : les érudits y ont vu soit Sigismond (Peiper p. 40 ; SW p. 221), soit Clovis (Chevalier p. 139, n. 10). R propose une nouvelle interprétation²⁹ en considérant que la lettre parle d'abord (§1-3) de la conversion de Clovis, puis de celle de Sigismond (§4sq), interprétation soutenue par l'utilisation des temps verbaux (plus-que-parfait au début du texte, puis passage au présent).

L'enjeu de l'identification est la datation la plus vraisemblable de la lettre et, par ricochet, la datation du baptême de Clovis. La proposition de R signifie donc que le baptême de Clovis est antérieur à celui de Sigismond (position communément admise) qui est placé en 506 (date de *epist.* 26 proposée par R p. 63) : cette datation exclut ainsi la date de 507 défendue par certains pour le baptême de Clovis³⁰ pour garder la chronologie fournie par Grégoire de Tours qui place le baptême vers 496-498.

De fait, l'astucieuse proposition de R se heurte pourtant à une objection : dans la lettre 5, il semble que la conversion du premier roi (Clovis) est le moteur de la suivante (Sigismond) : or selon la chronologie proposée par R (*epist.* 42, la fameuse lettre adressée à Clovis est datée de 496), il y a un laps de temps de près de dix ans entre les deux conversions, ce qui semble bien long pour justifier que la première entraîne la seconde, surtout si l'on tient compte de tous les événements militaires qui se sont déroulés entre ces deux dates. Pour rendre cette proposition plus vraisemblable, il faudrait alors avancer le baptême de Sigismond vers 501/502 comme le propose SW (p. 221). Notre seule certitude est en effet, comme l'écrit L. Piétri³¹ que « les signes traduisant le nouvel engagement de Sigismond [*scil.* sa conversion au catholicisme] apparaissent à partir de 507 », notamment dans *epist.* 41 où Avit s'inquiète des périls encourus

28. Sur l'importance de ce manuscrit presque contemporain de l'écriture des lettres et utilisé au Moyen Âge par Florus, puis par Sirmond, cf. M, p. LXXXV-XC.

29. Dans son livre *La royauté...*, p. 124-128, R pense qu'il s'agit de Sigismond.

30. En particulier, J. FAVROD., *Histoire politique...*, p. 327-336. Voir, sur ce débat, la synthèse de M. SPENCER, « Dating the Baptism of Clovis, 1886-1993 », *Early Medieval Europe* 3, 1994, p. 97-116 et, plus récemment, U. HEIL, « Chlodwig, ein christlicher Herrscher. Ansichten des Bischofs Avitus von Vienne » dans M. MEIER, ST. PATZOLD éd., *Chlodwigs Welt: Organisation von Herrschaft um 500*, Stuttgart 2014, p. 67-90.

31. L. PIETRI, « La chrétienté gauloise de la division à l'unité retrouvée » dans L. PIETRI éd., *Les Églises d'Orient et d'Occident. Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. III, Paris 1998, p. 358.

par Sigismond lors de la guerre contre les Wisigoths. 507 fournit un *terminus ante quem* assuré mais il n'est pas possible d'être plus affirmatif sur la date de ce baptême même si quelques lignes auparavant, Luce Piétri reconnaît : « On ignore la date exacte – en tout état de cause antérieure, mais sans doute de peu, à la mort de la souveraine (16 septembre 506) – à laquelle Sigismond donna à la foi nicéenne son adhésion³². » Dans la note 469 (p. 212), R admet une fourchette chronologique entre 501 et 507, mais il adhère ensuite à la proposition, non prouvée objectivement, de Piétri et situe donc le baptême en 506.

Par ailleurs, *epist.* 5 est marquée par une rhétorique topique usuelle dans le discours de félicitation : rapprocher les premiers paragraphes de ce qu'écrit Grégoire de Tours à propos du baptême de Clovis (p. 190 n. 120) est peut-être non pas un argument fort, mais montre seulement l'utilisation de la même topique par deux écrivains qui traitent d'un sujet identique. À ces arguments linguistiques, on peut ajouter la possible manipulation chronologique de Grégoire si, comme J. Favrod – dont les conclusions ne sont pas acceptées de manière unanime par la critique moderne –, on confronte le récit des événements de cette période fait par Grégoire à ceux donnés par les deux autres sources pour nous connues, la *Chronique* de Marius d'Avenches et la *Passion de Sigismond*³³. Par ailleurs, l'emphasis des § 1-3 conduit R à dire (p. 191 n. 122) : « que toute la fin du § 1 et le §3 ne peuvent s'appliquer à un principule comme Sigismond à cette époque », jugement un peu sévère me semble-t-il et contredit par la déférence dont Avit fait preuve envers Sigismond, qui a été associé par Gondebaud à son pouvoir, comme le montre, à la même époque, *epist.* 41 (datée de 506-507) écrite juste après la conversion de Sigismond.

Je pense qu'il n'est pas utile de revenir sur la controverse sans fin de la datation de la lettre 42 qu'Avit adresse à Clovis pour le féliciter de son baptême : les positions entre les uns (partisans d'une chronologie fidèle à Grégoire de Tours) et les autres semblent toujours irréconciliables : loin des reconstitutions de texte et des interprétations quelques peu discutables faites par SW (p. 362-373), R s'attache à traduire le plus fidèlement possible le texte transmis par *L* et *S* tout en s'efforçant, dans les notes, de justifier de manière objective et convaincante le sens du texte traduit. Doit-on pourtant admettre sans réserve la date de 496 ? Rien ne l'assure et rien n'empêche non plus de la descendre plutôt vers 498/499 comme le proposaient déjà Burckhardt et ensuite Spencer dans la conclusion de son article : une telle période serait plus en cohérence avec la datation (voire l'interprétation proposée par R) de la lettre 5 si on suppose que la conversion de Sigismond a lieu vers 501 : un laps de temps d'environ deux ans entre les deux conversions serait plus envisageable pour justifier que la première a entraîné la seconde.

32. *Ibid.* p. 357 : c'est moi qui souligne.

33. J. FAVROD, *Histoire politique...*, p. 323-336.

CONCLUSION

Ces quelques lignes prouvent l'importance et l'intérêt de cette édition. En donnant une traduction accompagnée des notes factuelles éclairantes ainsi qu'une révision à nouveaux frais de la tradition manuscrite très chaotique des *Lettres* d'Avit, MR ouvrent à un large public la connaissance d'une période qui, surtout pour des lecteurs français, constitue un moment important de l'histoire occidentale. Pour un lecteur plus averti, malgré les réserves concernant le peu d'instruments plus scientifiques (*indices* ou tableaux de synthèse), il y a là un ouvrage extrêmement utile. Donner une nouvelle traduction moderne (après la traduction anglaise de SW) d'un texte si difficile est essentiel pour permettre de mieux comprendre cette période : associée à celles de Sidoine, d'Ennode ou de Cassiodore, la correspondance d'Avit complète notre compréhension des événements d'un âge de transition entre antiquité et moyen âge, tant sur le plan politique, religieux que culturel.